

**PRÉPARÉ POUR LE SOUS-COMITÉ DES DROITS  
INTERNATIONAUX DE LA PERSONNE DE LA CHAMBRE DES COMMUNES**

**RÉSUMÉ DES TÉMOIGNAGES : EXPOSÉ SUR LA SITUATION DES DROITS DE LA PERSONNE AU SRI LANKA.**

**Réunion :** Le jeudi 13 juin 2019

## **INTRODUCTION**

---

Le 4 juin 2019, le Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international (le Sous-comité) de la Chambre des communes a entendu le témoignage de deux personnes sur la liberté de religion au Sri Lanka. La réunion du Sous-comité a eu lieu dans la foulée des attaques à la bombe perpétrées le dimanche de Pâques 2019 dans plusieurs églises et d'autres lieux au Sri Lanka.

Le Sous-comité a accepté la demande des témoins d'être entendus à huis clos et de ne publier ni leur nom ni des renseignements permettant de les identifier.

## **RÉSUMÉ DES TÉMOIGNAGES**

---

### **A. Persécution et attaques subies par une minorité religieuse**

Le premier témoin (de religion chrétienne) a décrit son expérience de la persécution religieuse contre sa communauté au Sri Lanka. Elle a également relaté un acte de violence pour des motifs religieux qui a eu une incidence sur elle et sa famille. Elle a brièvement décrit l'intervention des autorités à la suite de cet acte.

### **B. Liberté de religion au Sri Lanka après la guerre civile**

Le deuxième témoin, avocat et défenseur de la liberté de religion, a décrit la situation de la liberté de religion des groupes minoritaires au Sri Lanka depuis 2009, année où a pris fin la guerre civile.

#### **1. Communauté musulmane**

La communauté musulmane a été victime de campagnes de propos haineux et de propagande anti-musulmane. De telles campagnes ont souvent commencé dans les médias sociaux, et ont entraîné des centaines d'actes de violence interconfessionnelle depuis 2012. Un incident survenu à Aluthgama en 2014 et un autre survenu à Digana en 2018 ont causé des dommages à des centaines d'entreprises appartenant à des musulmans. Depuis les attaques à la bombe du dimanche de Pâques, les incidents violents se sont exacerbés. Le deuxième témoin a indiqué que les extrémistes ont décidé de « punir » toute la communauté musulmane pour les agissements d'un petit groupe. Il a également fait état d'attaques contre des mosquées et des entreprises appartenant à des musulmans dans la province du Nord-Ouest et le district de Gampaha. À la suite des attaques à la bombe du dimanche de Pâques, le port du niqab et de la burqa a été interdit par décret.

#### **2. Communauté hindoue**

La plupart des Tamouls sont hindous. La persécution contre les hindous devrait donc être analysée d'un point de vue politique et ethnique. Des statues bouddhistes ont été disposées dans des lieux de culte hindous, parfois avec l'autorisation de représentants gouvernementaux responsables de l'archéologie.

#### **3. Communauté chrétienne**

Les incidents violents à l'encontre de chrétiens ont diminué au cours des dernières années. Depuis 2015, environ 40 % de ces incidents prennent la forme de menaces ou d'intimidation. Des représentants locaux du gouvernement ont été impliqués dans 42 % des cas. Depuis deux ans, les formes les plus communes de

persécution sont la fermeture d'églises et l'interruption de séances de prières collectives par des groupes qui menacent d'attaquer les fidèles.

Le deuxième témoin a indiqué que les chrétiens évangéliques sont victimes d'une discrimination double. Par exemple, lorsqu'ils déposent une plainte auprès de la police, ils sont souvent nommés comme partie ayant troublé l'ordre public.

### **C. Impunité**

Ceux qui enfreignent la liberté religieuse évitent régulièrement le système de justice. Le deuxième témoin a expliqué que même dans les cas où des accusations sont déposées, l'appareil judiciaire est souvent partial. Par exemple, les tribunaux mettent souvent de la pression sur les victimes pour qu'elles règlent le litige à l'amiable au lieu de prononcer un verdict contre les accusés. Même dans les cas de destruction de biens, d'agression physique, de violence verbale et d'agression collective, les délinquants sont rarement traduits en justice.

Le deuxième témoin a indiqué que depuis l'élection d'un nouveau gouvernement en 2015, l'appareil judiciaire est devenu légèrement plus indépendant. Cependant, il conserve un parti pris contre les demandeurs dans les cas de droits de la personne. Il a par ailleurs noté l'importance de reconnaître qu'il existe actuellement un système de justice transitionnelle au Sri Lanka. Le gouvernement devrait donc veiller au respect du principe de responsabilité judiciaire pour favoriser la paix et la réconciliation et à la mise en œuvre de commissions de la vérité.

### **D. Règlements ciblant les minorités religieuses**

Le deuxième témoin a expliqué que la religion et l'ethnicité influencent la politique au Sri Lanka. Ces deux facteurs sont des outils pour gagner des votes et faire de la propagande électorale. Il a ajouté que les représentants de l'État ont exercé de la discrimination et n'ont pas pris de mesures adéquates lorsque la liberté de religion a été bafouée.

Invoquant une circulaire publiée par le ministère de Buddha Sasana et des Affaires religieuses en 2008, des représentants locaux du gouvernement exigent que les minorités religieuses s'inscrivent auprès du gouvernement même si le document ne repose sur aucune loi. Le deuxième témoin a expliqué que les forces de l'ordre utilisent la circulaire pour discriminer des minorités religieuses (notamment des chrétiens évangéliques et des musulmans) et leurs lieux de culte et fermer des églises de manière arbitraire. Trente-trois incidents de ce type ont été consignés en 2015, 24 en 2016, 23 en 2017 et 28 en 2018.

Un groupe de musulmans a contesté la légalité de la circulaire devant la Cour suprême en 2016. Toutefois, la Cour a décidé que le document avait un fondement juridique. Le deuxième témoin a ajouté que même si des tribunaux ont déjà rendu des décisions selon lesquelles des règlements ne peuvent être interprétés comme des lois, la décision de la Cour suprême a contribué à donner force de loi au règlement. Il a par ailleurs souligné que le gouvernement du Sri Lanka devrait annuler la circulaire.

Le deuxième témoin a expliqué que le fait que les chrétiens évangéliques ne sont pas reconnus par l'État est étroitement lié à la publication de la circulaire. Les chrétiens évangéliques ne sont pas reconnus par l'État, ne sont pas admissibles aux prestations et ne peuvent s'adonner à des activités religieuses sans être préalablement inscrits auprès de l'État.

En 2015, le ministère des Affaires chrétiennes a été créé, mais il ne reconnaît que les catholiques et non les chrétiens évangéliques. Même si quelques membres du clergé catholique travaillent de près avec des chrétiens évangéliques pour défendre les droits de la personne et la liberté de religion, le cardinal ne sympathise pas avec la cause des chrétiens évangéliques, qui vivent des problèmes en raison de l'inscription. De plus, les divers groupes religieux n'ont jamais envisagé de faire front commun et de soulever la question de l'inscription auprès du gouvernement du Sri Lanka.

Le deuxième témoin a recommandé que le gouvernement du Canada montre son désaccord avec la circulaire et demande au gouvernement du Sri Lanka de cesser son application.

#### **E. Médias sociaux**

Le deuxième témoin a expliqué qu'au Sri Lanka, les médias sociaux ont été utilisés à bon et à mauvais escient. Pour donner un exemple d'utilisation malintentionnée, il a expliqué que les médias sociaux avaient été systématiquement utilisés pour diffuser des campagnes contre des minorités religieuses.

#### **F. Dialogue interconfessionnel**

Des organisations et des leaders religieux du Sri Lanka se sont regroupés, dans une certaine mesure, pour combattre l'extrémisme et la répression. Le deuxième témoin a indiqué que les communautés religieuses ont adopté une démarche inclusive et s'entraident notamment pour consigner les incidents et défendre leurs droits. Des leaders religieux ont également pris des mesures pour favoriser la réconciliation et en font la promotion dans leur propre communauté.

Selon le deuxième témoin, ces efforts se limitent toutefois à quelques communautés. Il a suggéré que les conflits interconfessionnels persistent en raison d'un manque de dialogue et d'un sentiment de supériorité de la part du groupe majoritaire. Il a insisté sur la nécessité de favoriser le dialogue et de mettre en œuvre des initiatives de paix.